

PROCES-VERBAL DE L'ELECTION DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS

SÉANCE D'INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 AVRIL 2014

L'an deux mille quatorze, le seize avril à 20h30, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) par renvoi de l'article L.5211-1, s'est réuni le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Bazadais.

Date de convocation : le 10 avril 2014

Etaient présents les conseillers communautaires suivants :

Aubiac : Daniel SAINT-MARC

Bazas : Danielle BARREYRE, Jean-Bernard BONNAC, Bernard BOSSET, Marie-Bernadette DULAU, Kathya GAILLARD, Dominique LAMBERT, Jean-Luc LANOELLE, Philippe LUCBERT, Sophie METTE

Bernos-Baulac : Philippe COURBE, Jacqueline LARTIGUE-RENOUIL

Birac : Jean-Pierre MANSEAU

Captieux : Jean-Luc GLEYZE, Morgane LE COZE

Cauvignac : Nicole COUSTET

Cazats : Valérie GEVAERT

Cours-les-Bains : Bruno DREUMONT

Cudos : Bernard DAURIAN

Escaudes : Bernard TULARS

Gajac : Bruno DIONIS du SEJOUR

Gans : Claude LAFFARGUE

Giscos : Jean-Pierre CAPES

Goualade : René CARDOIT

Grignols : Jean-Pierre BAILLE, Françoise DUPIOL-TACH

Labescan : Christian LAFARGUE

Lartigue : Philippe LAMOTHE

Lavazan : Jacky LAPORTE

Lerm-et-Musset : Martine LAGARDERE

Lignan-de-Bazas : Olivier DUBERNET

Marimbault : Francis STURMA

Marions : Adeline PORTET

Masseilles : Madeleine LAPEYRE

Le Nizan : Michelle LABROUCHE

Saint-Côme : Serge MOURLANNE

Saint-Michel-de-Castelnau : Jean-Marie ZORILLA

Sauviac : Michel AIME

Sendets : Eric VIGNEAU

Sigalens : Christophe DUFOURCQ

Sillas : Michel DESQUEYROUX

Absents : néant

I- INSTALLATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Bernard BOSSET, qui a déclaré les membres du conseil communautaire cités ci-dessus présents et installés dans leurs fonctions.

Mme Marie-Bernadette DULAU a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (art. L.2121-15 du CGCT).

II- ELECTION DU PRÉSIDENT

- 2.1 Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du conseil communautaire, M. Jean-Pierre BAILLE, a pris la présidence de l'assemblée (art. L.5211-9 du CGCT). Il a dénombré 41 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT par renvoi de l'article L.5211-1 du CGCT était remplie.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du président.

- 2.2 Constitution du bureau

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs : Mme Morgane LE COZE et M. Philippe LUCBERT.

- 2.3 Candidatures

MM. Philippe COURBE et Jean-Pierre BAILLE se portent candidats.

Après avoir entendu les déclarations des deux candidats, il est procédé au vote.

- 2.4 Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
b. Nombre de votants (bulletins déposés) :	41
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :	2
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) :	39
e. Majorité absolue :	20

Ont obtenu :

Jean-Pierre BAILLE :	22 (vingt-deux)
Philippe COURBE :	17 (dix-sept)

- 2.5 Proclamation de l'élection du président

M. Jean-Pierre BAILLE a été proclamé président et immédiatement installé.

Aucune observation ou réclamation n'est formulée.

A 21h32, le Président demande une suspension de séance de dix minutes afin d'engager une discussion préalablement à l'élection des vice-présidents. Il propose alors à M. Bernard BOSSET, aux anciens vice-présidents de la CDC, à M. Jean-Luc GLEYZE, conseiller général et vice-président du Conseil Général, à M. Philippe COURBE et Mme Sophie METTE, conseillère régionale, de le rejoindre.

Après discussion, M. Jean-Pierre BAILLE reprend la séance et annonce que le vote des vice-présidents est reporté à la séance prochaine, fixée le jeudi 24 avril.

III- DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

Il est nécessaire de procéder à la désignation des délégués communautaires dans des organismes extérieurs.

3.1- Syndicat mixte SCOT Sud-Gironde

La Communauté des Communes est représentée au sein du Syndicat Mixte SCOT Sud-Gironde par 6 délégués titulaires.

M. Jean-Pierre BAILLE fait appel à candidatures.

Sont candidats :

- Bernard BOSSET
- Philippe COURBE
- Olivier DUBERNET
- Marie-Bernadette DULAU
- Michelle LABROUCHE
- Dominique LAMBERT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, approuve la désignation des délégués précités.

3.2- Syndicat Gironde Numérique

La Communauté des Communes est adhérente au Syndicat Mixte Gironde Numérique. Elle y est représentée par 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant.

M. Jean-Pierre BAILLE fait appel à candidatures.

Sont candidats :

- délégué titulaire : Philippe COURBE
- déléguée suppléante : Sophie METTE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, approuve la désignation des délégués précités.

3.3- Pays des Landes de Gascogne

La Communauté de Communes du Bazadais est adhérente au Pays des Landes de Gascogne. Elle est représentée au sein du Groupement par 4 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

M. Jean-Pierre BAILLE fait appel à candidatures.

Se proposent :

- délégués titulaires :
 - Nicole COUSTET
 - Olivier DUBERNET
 - Jean-Luc GLEYZE
 - Dominique LAMBERT
- délégués suppléants :
 - Madeleine LAPEYRE
 - Francis STURMA.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, approuve la désignation des délégués précités au Pays des Landes de Gascogne

3.4- Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne

La Communauté des Communes du Bazadais est adhérente au Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne. Elle y est représentée par 1 délégué.

M. Jean-Pierre BAILLE fait appel à candidatures.

Se propose Mme Morgane LE COZE.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, approuve la désignation de Mme LE COZE.

3.5- SICTOM du Langonnais

La Communauté de Communes du Bazadais est adhérente au SICTOM du Langonnais. Elle est représentée au sein du syndicat par 17 délégués titulaires et 17 délégués suppléants.

Jean-Pierre BAILLE fait appel à candidatures.

Se proposent :

Commune de Captieux :

- Titulaire : Morgane LE COZE
- Suppléant : Jean-Luc GLEYZE

Commune de Cauvignac :

- Titulaire : Nicole COUSTET
- Suppléant : Jean-Luc LARRERE

Commune de Cours-les-Bains :

- Titulaire : Bruno DREUMONT
- Suppléant : Jeany PIZZINATO

Commune d'Escaudes :

- Titulaire : Bernard TULARS
- Suppléante : Patricia de FREITAS

Commune de Giscos :

- Titulaire : Jean-Pierre CAPES
- Suppléante : Fabienne BARBOT

Commune de Goualade :

- Titulaire : René CARDOIT
- Suppléant : Yves NOURRISSEAU

Commune de Grignols :

- Titulaire : Patrick CHAMINADE
- Suppléant : Michel CARRETEY

Commune de Labescan :

- Titulaire : Christian LAFARGUE
- Suppléant : Jacques DARGUENCE

Commune de Lartigue :

- Titulaire : Philippe LAMOTHE
- Suppléant : Frédérique GREGET

Commune de Lavazan :

- Titulaire : Jacky LAPORTE
- Suppléant : David ESPAGNET

Commune de Lerm-et-Musset :

- Titulaire : Martine LAGARDERE
- Suppléant : Stéphane ESPUNY

Commune de Marions :

- Titulaire : Jean-Michel LABAT
- Suppléant : Christiane DUBROCA

Commune de Masseilles :

- Titulaire : Jean-Guy LEVEILLE
- Suppléant : Madeleine LAPEYRE

Commune de Saint-Michel de Castelnau :

- Titulaire : Jean-Marie ZORILLA
- Suppléant : Pierre ZIMMER

Commune de Sendets :

- Titulaire : Eric VIGNEAU
- Suppléant : Jean-François LACAMPAGNE

Commune de Sigalens :

- Titulaire : Christophe DUFOURCQ
- Suppléant : Alain DUBOURG

Communes de Sillas :

- Titulaire : Michel DESQUEYROUX
- Suppléant : Albert JUMEL

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, approuve la désignation des délégués précités au sein du SICTOM du Langonnais.

3.6- USSGETOM

La Communauté des Communes est adhérente à l'USSGETOM. Elle est y représentée par 4 délégués titulaires.

M. Jean-Pierre BAILLE fait appel à candidatures.

Se proposent :

- Michel AIME
- Bruno DIONIS du SEJOUR
- Jean-Pierre MANSEAU
- Serge MOURLANNE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, approuve la désignation des délégués précités au sein de l'USSGETOM.

3.7- Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant du Ciron

La Communauté des Communes est adhérente au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant du Ciron. Elle est représentée dans ce syndicat par 5 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

M. Jean-Pierre BAILLE fait appel à candidatures.

Sont candidats :

- délégués titulaires :
 - Michel AIME
 - Martine LAGARDERE
 - Jean-Paul MERIC
 - Sophie METTE
 - Jean-Marie ZORILLA

- délégués suppléants :
 - Philippe COURBE
 - Bruno DIONIS du SEJOUR

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, approuve la désignation des délégués précités au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant du Ciron.

3.8- RPDAD de la Gironde

Dans le cadre de la compétence aide à domicile, la Communauté de Communes adhère au Réseau Public Départemental d'Aide à Domicile. Elle est représentée dans ce groupement par le Président ou un élu mandaté.

M. Jean-Pierre BAILLE fait appel à candidature.

Michelle LABROUCHE se propose.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, approuve la désignation de Michelle LABROUCHE au sein du RPDAD.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance à 21h50.